

Lévis, le 26 novembre 2013

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2014-2015

Dossier : R-3854-2013

Planification de l'audience

Chère Consoeur,

Voici les informations requises dans votre lettre du 22 novembre 2013 relative à la planification de l'audience :

- Le temps requis pour la présentation de notre preuve : 40 minutes
- La liste et la qualification demandée de nos témoins : Luc Boulanger, Pierre Vézina et Olivier Charest, analystes
- Le temps prévu pour interroger les témoins du Distributeur : 15 minutes par panel
- Le temps prévu pour interroger les témoins des intervenants : nous demandons qu'on nous réserve 10 minutes par intervenant
- Le temps prévu pour notre argumentation ainsi que le mode de présentation souhaité : argumentation orale de 30 minutes
- Je suggère de revenir à la formule suivant laquelle les témoins du demandeur sont contre-interrogés par les intervenants en alternant l'ordre alphabétique et l'ordre alphabétique inversé car contre-interroger après d'autres intervenants permet de revenir sur des affirmations faites au cours des premiers contre-interrogatoires, ce qui peut souvent être utile.

Je vous prie d'agréer, chère Consoeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(s) *Pierre Pelletier*

Pierre Pelletier

PP/sb

c.c. Me Eric Fraser